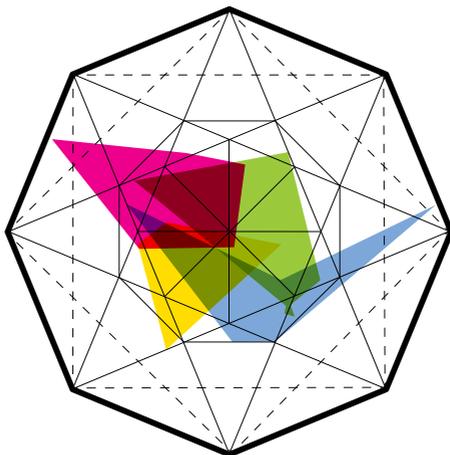


LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



Actes de l'atelier N°1

Entreprises et numérique

Champ d'emplois

Numérique et vie quotidienne

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
GRANDLYON

Atelier
organisé dans le cadre
de la démarche
« Le Grand rendez-vous
de la Métropole »
le 21 janvier 2016 à TUBà

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

Ce document est un support de réflexion, il a pour vocation d'être un point de repère pour prolonger le travail débuté lors de l'atelier

QUELS OBJECTIFS ?

Sur la base de présentation d'initiatives d'entreprises pour faire face à la « révolution numérique » proposer des freins, atouts et leviers d'actions. Cela dans le but d'anticiper les mutations induites par le numérique pour ne pas les subir.

QUELS OUTILS AU-DELÀ DE L'ATELIER ET DE SES ACTES ?

Un document collaboratif en ligne est disponible sur le site du Conseil de développement et vous permet de partager des freins, atouts et leviers d'actions que vous avez identifiés. Ils pourront ainsi compléter les actes de cet atelier.

RETOUR SUR LA DÉMARCHE « LE GRAND RENDEZ-VOUS DE LA MÉTROPOLE »

Une thématique

Autour de l'emploi, traité sous l'angle des mutations économiques et sociétales en cours :
Quelles activités, quels emplois demain dans la Métropole ?
Freins à lever, atouts à développer

Des champs d'emplois

Le questionnement est posé sur les 4 champs d'emplois suivants :

- ▼ Numérique et vie quotidienne
- ▼ Activités culturelles et créatives
- ▼ Économie du bien vieillir
- ▼ Économie verte et circulaire

Des ateliers territoriaux

Ces ateliers sont organisés afin d'approfondir la réflexion autour des champs d'emplois en s'ouvrant aux acteurs du territoire. Cela dans le but d'organiser une remontée d'informations capable de faire état des freins atouts et leviers identifiés par les acteurs mobilisés.

Un événement

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016 à l'Hôtel de la Métropole. Un grand événement de restitution, de mise en perspective et de prolongation de la démarche.

POURQUOI TRAITER LA QUESTION DE LA RELATION ENTRE ENTREPRISES ET NUMÉRIQUE ?

« *Le numérique va transformer notre façon de travailler dans tous les sens du terme, c'est une nouvelle société, une nouvelle philosophie de vie et une nouvelle économie : un changement de paradigme.* » **Nicolas Millet**

Dans ce nouveau paradigme 3 distinctions concernant les modèles économiques, façon de travailler et d'entreprendre :

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Ex. le modèle AirBnB qui pousse le modèle Accor à évoluer, le modèle Uber et le modèle GAFA (pour Google, Amazon, Facebook, Apple) désignant plus largement les acteurs qui dominent le marché du numérique (ex. BlaBlaCar), mais dont « nous ne sommes pas voués à être d'éternels sous-traitants ».

LA TRANSITION NUMÉRIQUE

L'adaptation des entreprises au numérique en l'intégrant dans leurs activités. Cela dans un objectif d'optimisation de leur place sur le marché et de leur organisation.
Ex. : le boulanger qui installe un site internet, commande son four à distance avec sa tablette.

LES NOUVELLES FORMES D'ENTREPRENEURIAT

Des acteurs avec une vision très différente de leur relation avec les parties prenantes (fournisseurs, clients, ...). Le numérique permet un effet de communauté qui lui permet de se rapprocher facilement de l'économie collaborative.
Ex. : Les porteurs de projets à TUBà ou à la Paillasse Saône.

Actes de l'atelier

Synthèse des freins, atouts et leviers

Identifiés lors de l'atelier pour le développement de l'emploi et des activités liés à la relation **Entreprises et numérique** (transition numérique, transformation numérique, nouvelles formes d'entrepreneuriat permises par le numérique).

Ces actes ont vocation à être améliorés et complétés par vos contributions sur le document collaboratif en ligne de l'atelier (Framapad disponible sur le site du Conseil de développement) et par le travail des groupes regards transversaux du Conseil de développement (formation et transmission des savoirs, jeunes et quartiers et personnes en situation de précarité).

FREINS À LEVER

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

pouvant décourager la prise d'initiative, l'entrepreneuriat et pousser à privilégier la prudence, l'absence de prise de risque, etc.

LES QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES, LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LA PEUR

Face aux évolutions rapides liées au développement du numérique.

LE CLOISONNEMENT AU NIVEAU DES SECTEURS D'ACTIVITÉS ET ENTRE ACTEURS D'UN MÊME SECTEUR

LE MANQUE D'INFORMATION SUR LES MOYENS DE FINANCEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le manque d'information sur les moyens et les difficultés de financement et plus généralement d'accompagnement des projets (recherche de financement public/privé difficile, précarité des lanceurs de projet...) : comment passer de l'idée au prototype, à l'expérimentation, au marché ? Pour chaque projet, il faut évaluer le marché, les réels besoins des clients et consommateurs (« un entrepreneur ne doit en aucun cas tomber amoureux de son projet »).

L'INSERTION DANS L'ÉCOSYSTÈME

La difficulté des nouveaux porteurs de projets de transformation numérique à s'insérer dans l'écosystème existant encore plutôt dédié

à la transition numérique.

LES FORMATIONS INITIALES

qui ne préparent pas assez les jeunes aux métiers d'aujourd'hui et de demain, à développer leur culture collaborative, à faire preuve d'agilité, à s'ouvrir à des approches multidisciplinaires, etc.

LES FORMATIONS CONTINUES

qui ne suffisent pas à faire évoluer/monter en compétences des personnes occupant des métiers se transformant radicalement ou amenés à disparaître.

LES DIFFÉRENCES GÉNÉRATIONNELLES

Concernant les cultures collaboratives et l'entrepreneuriat.

L'ÉCART DES CAPACITÉS À UTILISER LES OUTILS ET SERVICES NUMÉRIQUES

Le manque d'appropriation des services liés au numérique, le risque que cela ne profite qu'aux personnes « agiles » et que les personnes ayant plus de mal à s'adapter restent sur la touche.

ATOUTS À DÉVELOPPER

LA PRÉSENCE DE NOMBREUX ACTEURS DU NUMÉRIQUE

Les acteurs du numérique implantés sur le territoire (Cegid, Fiducial, Sopra Group,

etc.). Les structures d'ores et déjà présentes favorisant l'échange, la mise en relation, la création de valeur pour tout le monde, ainsi que celles accompagnant la transition numérique des entreprises (ex. ENE).

UNE CULTURE DE TRAVAIL NOUVELLE DÉJÀ DIFFUSÉE

Les nouvelles façons de travailler, adoptées par les structures locales (ex. voir celle des 3 témoins) ou favorisées par des acteurs locaux (ex. les bureaux partagés).

La culture « open data » en train de diffuser dans la métropole.

DES OFFRES DE FORMATION INNOVANTES

Les quelques formations locales s'attachant à décloisonner les disciplines (évolution réelle mais encore très « timide »).

LEVIERS D'ACTION

S'APPUYER ET RENFORCER LES COMMUNAUTÉS STRUCTURÉES AUTOUR DE « STAKEHOLDERS » (= « PARTIES PRENANTES », « PORTEURS D'ENJEU »)

Leurs réseaux font du lien, favorisant les échanges entre les types d'acteurs (ex. chercheurs et industriels), les disciplines et les générations. Ces réseaux, permettant de faire émerger et de faire vivre des communautés, jouent le rôle d'interfaces entre usagers, collectivités, grands groupes, start-up, etc., et ainsi de créer et renforcer les écosystèmes.

PROMOUVOIR DE NOUVEAUX MODES DE FINANCEMENT AU NIVEAU MÉTROPOLITAIN

Tels que le *crowdfunding* qui permet aux porteurs de projet d'avancer. De manière générale trouver un système de financement du foisonnement créatif permis par la révolution numérique (création de nouveaux services, mise à disposition de contenus, de logiciels libres...). Cette création

constitue un bien commun dont le financement collectif pourrait être justifié.

RENFORCER LES DISPOSITIFS (ACTEURS ET STRUCTURES) AIDANT LES INDIVIDUS ET LES ENTREPRISES À DÉVELOPPER LEUR AGILITÉ

Agilité dans le sens capacité à faire évoluer ses modes de faire, de travailler, de collaborer... Pistes :

- La sensibilisation des « digital natives » pour les attirer vers les métiers du numérique, leur donner l'opportunité de passer d'usagers à producteurs.
- La sensibilisation dès le plus jeune âge afin d'avoir le minimum de connaissances utiles au quotidien : des outils existent d'ores et déjà (ex. www.fers.education/) et impliquent le concours des enseignants et des parents.
- La sensibilisation des entreprises à reconnaître les compétences, les profils atypiques et adaptatifs et les « diplômés de la vie ».

PROMOUVOIR DE NOUVELLES FORMES DE FORMATION ET D'ACQUISITION DES NOUVELLES COMPÉTENCES REQUISES

- Sensibiliser davantage lors de la formation initiale les étudiants pour qu'ils puissent notamment s'envisager « créateurs d'entreprise ».
- Favoriser l'évolution des formations professionnelles pour qu'elles prennent davantage compte des apports et possibilités du numérique (MOOCs...).

BIEN INSCRIRE LA PROMOTION DES ACTIVITÉS ET DES EMPLOIS NUMÉRIQUES DANS LA POLITIQUE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INSERTION, EMPLOI ET FORMATION

développée par la Métropole de Lyon, en lien avec la Région Rhône-Alpes, devant garantir l'inclusion, et veiller à « ne laisser personne sur le bord de la route ».

Synthèse des propos des trois témoins « lanceurs de discussion »

Ces 3 témoins ont été choisis pour illustrer différentes formes de relations *Entreprises et numérique* : des entreprises en transition, des émergences en marche, de nouvelles formes d'entrepreneuriat, de nouvelles formes d'innovation et d'intermédiation...

**Lionel
POINSOT**

directeur - ENE
www.ene.fr

L'ENE (Espace Numérique Entreprises) est une **association** à but non lucratif d'acteurs économiques et de syndicats patronaux. L'ENE est au service du **développement de l'usage du numérique en entreprise pour les TPE, PME, PMI** de la Région Rhône-Alpes et les aide à faire leur transition vers la nouvelle économie. Artisans et commerçants rencontrent en effet des problèmes : manque d'outils et de compétences, sous-estimation des apports du numériques... L'ENE effectue un véritable travail de pédagogie et explique comment ces outils permettent de développer l'offre de services, gagner du temps, et ainsi, améliorer significativement la compétitivité des TPE et PME (ex. diminuer le temps d'attente dans une boulangerie par des commandes réservées et préparées en amont, le paiement sans contact...). Plusieurs questions se posent : comment innover dans l'utilisation de ces outils ? Comment rendre ces chefs d'entreprises acteurs de l'innovation et des révolutions de leur profession, plutôt que suiveurs (« followers ») des transformations en cours ?

Lionel Poinot témoigne des difficultés des entreprises du numérique en matière de recrutement : **on manque cruellement de compétences, ce qui renvoie aux questions de formation initiale et continue** (sont-elles suffisantes ? adaptées aux besoins ?) **et à la gestion des compétences** (évolution des compétences, transformation/disparition de certains métiers...). En matière de formation initiale, il est nécessaire de sensibiliser les jeunes sur les débouchés professionnels

du secteur car ils ne pensent pas forcément aux métiers du numérique, même si ce sont des usagers réguliers, des « digital natives », et de susciter l'envie d'entreprendre. Se pose aussi la question de **l'évolution des emplois actuels**, bouleversés par les outils numériques (ex. demain le podologue imprimera lui-même ses semelles orthopédiques, quels impacts pour les fournisseurs actuels ? Avec la croissance des banques en ligne, quelle est l'utilité des agences bancaires ?). En creux, on note aussi le sujet de **l'inclusion des personnes occupant les emplois les moins qualifiés**, dans un marché de l'emploi en constante évolution et qui exige une montée en compétences.

N'est-ce pas le rôle du politique ?, avance un participant. Pour Lionel Poinot, l'emploi est un sujet politique et diverses orientations/réponses peuvent être données selon les dirigeants, mais le numérique est moins sujet à discussion. **L'ENE fonctionne depuis 2003 grâce à des fonds publics.**

Comment accompagner au mieux la révolution des usages sur le territoire questionne Lionel Poinot comme une alerte. « La France a raté la première révolution de l'industrie numérique (il n'y a pas d'Amazon ou de Google français), mais dans les évolutions actuelles vers une seconde révolution par les usages la France a des cartes à jouer. Pour les Américains, c'est un des rares pays qui a pris conscience des évolutions en cours, en termes de métiers, de formations et d'usages. Le développement de l'écosystème et de la marque French Tech sont les exemples les plus parlants : un système ultra favorable à la création d'entreprises et au développement des start-up et, de plus en plus la mise en place d'un système qui pousse ces entreprises à s'exporter et qui permet de se développer rapidement. On pointe également, et cela peut paraître étonnant, la maturité de notre système éducatif pour intégrer et absorber ces mutations. Ce n'est pas comme aux Etats-Unis où le système est hyper spécialisé et sort des experts à la chaîne, compétents dans des domaines très spécifiques ». Par ailleurs, **la région lyonnaise présente des atouts** sur l'internet des objets, l'édition des logiciels (Cegid, Fiducial...), les services informations (Sopra Group...).

L'importance de la culture collaborative est ensuite discutée. Lionel Poinot observe des **différences générationnelles** importantes : les baby-boomers considèrent l'information comme le pouvoir (« à ne pas partager »), la génération X (née dans les années



60 et 70) partage l'information mais qu'au sein de leur groupe, entreprise, etc., la génération Y née après 1978 a appris à vivre avec internet et est prête à partager, collaborer à grande échelle... Ces évolutions ont été très rapides : **comment faire évoluer les pratiques et les mentalités des personnes ?** Des participants nuancent un peu ces propos : la jeune génération ne leur paraît pas si collaborative que cela. Les jeunes sont marqués par un système scolaire et des formations qui restent très cloisonnés. Un gros travail d'orientation et de formation aux métiers de demain (y compris des parents, très inquiets sur ces sujets), ainsi que le décroisement des formations (qui se met lentement en place) sont jugés nécessaires. **L'évolution des formations**, notamment la montée des MOOCs bouleversant la façon d'enseigner, d'apprendre et de penser, est aussi jugée comme un levier important.

En termes de recrutement, Lionel Poinot constate une tendance à l'affaiblissement du critère de la formation initiale au profit de la recherche de profils adaptatifs, capables d'apprendre en continu, de progresser dans son écosystème. Les participants nuancent ces propos et témoignent que le rapport aux diplômes reste très fort en France.

La Paillasse Saône est un projet indépendant : un espace citoyen de recherche et d'expérimentation regroupant les fonctions de hacklab (laboratoire communautaire ouvert), de fabLab (laboratoire/atelier de fabrication) et un espace de co-working (travail partagé et en réseau). La Paillasse est une **petite association** (6 profils variés pluridisciplinaires), a seulement **un an d'existence** et fonctionne à mi-chemin entre la start-up et la coopérative d'entrepreneur.

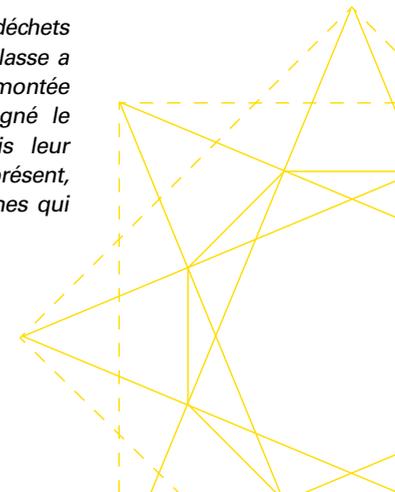
Quel financement ? La Paillasse fonctionne grâce aux cotisations libres des adhérents, aux prestations réalisées, aux événements, conférences, et aux contrats de recherche avec des acteurs académiques... « On est en perpétuelle expérimentation, sans modèle économique référent » résume Rieul Techer. La structure cherche à se pérenniser et à viabiliser ses activités et est en recherche permanente de financements pour développer ses investissements. Elle utilise également des systèmes plus informels comme « la smart récupération » qui consiste à récupérer le matériel que les organisations privées ou publiques veulent jeter.

Les objectifs ? Il s'agit de **mettre à disposition des citoyens des ressources** leur permettant de mener des recherches et des expérimentations sur leurs projets en lien avec le développement durable, les modes de vie durables, les biotech, les cleantech... C'est ce qui guide le choix des projets qui doivent répondre à une charte valeurs et éthique de l'association. La

Paillasse se définit comme **un pré-incubateur**, permettant de **passer de l'idée au prototype**. Sa vocation première est de **casser les barrières** à l'entrée de la recherche et de **permettre aux idées et projets citoyens d'être testés**, même si les personnes n'ont pas les compétences pour les porter. La Paillasse apporte son expertise aussi bien dans la fabrication numérique que dans la mise en relation ou encore la formation grâce à la communauté (ex. techniciens, économistes, designers, philosophes, etc.).

Quid du numérique ? « Il est un peu partout » répond Rieul Techer. Les outils numériques permettent et facilitent **la mise en relation des gens, la construction et la mise en dynamique d'une communauté et le décroisement entre des générations, des disciplines et des acteurs parfois très éloignés** (académiques, entreprises, collectivités, associations, citoyens...) et également **la construction d'un langage commun**. « La collaboration est plus forte que les experts ». Les outils numériques simplifient les tâches et permettent réellement un changement d'échelle (comme Apple a su le faire dans les années 70 à partir de prototypes d'ordinateurs élaborés dans un garage). Comme ils facilitent la montée en connaissances et en compétences, les outils numériques favorisent aussi le prototypage. Ils conduisent enfin à **développer des nouveaux modèles économiques**, en raison des échanges pair à pair, des nouveaux contrats sur des ressources collaboratives libres d'accès et d'usages...

Quid de la propriété intellectuelle ? « Tous nos développements sont libres de droit ». La Paillasse est convaincue que les brevets sont des freins à l'innovation. **L'open source permet non seulement l'utilisation mais aussi l'amélioration : c'est un cercle vertueux, un accélérateur d'innovation**. Certains géants, comme Tesla, modifient leurs politiques de brevets ces derniers temps afin de favoriser l'innovation et le développement. Exemple de projet. Comment valoriser ses déchets ménagers en biogaz ? Lancé il y a 8 mois, la Paillasse a **fédéré une communauté autour de ce projet** (montée en connaissances et compétences), a accompagné le développement de prototypes fonctionnels puis leur expérimentation dans une cantine scolaire. À présent, l'équipe peut apporter l'expérience à des personnes qui voudraient faire de même.



**Rieul
TECHER**
co-fondateur
La Paillasse Saône
[https://lapaillassaone.
wordpress.com/](https://lapaillassaone.wordpress.com/)

Léthicia RANCUREL

directrice -TUBà
www.tuba-lyon.com/

Le **TUBà**, contraction de tube à essais, à expérimentation, est « un lieu pour engager des processus d'innovation citoyenne et où on s'accorde le droit à l'erreur » résume Léthicia Rancurel. **Association loi 1901, il a un an d'existence seulement.** C'est un lieu qui favorise la conception et l'expérimentation de projets qui font et feront la ville de demain, dans l'esprit « smart city » ou « ville intelligente » comme le nom de la démarche portée par la Métropole. Le TUBà est porté par l'association d'acteurs publics et privés Lyon Urban Data, dont le but est d'accompagner le développement de services urbains innovants qui génèrent et/ou réutilisent des données numériques. Le TUBà est financé à 70 % par des fonds privés et 30 % par des fonds publics ; l'objectif d'auto-financement est prévu d'ici 2017.

Le TUBà a pour objectifs **d'aider, d'encourager et d'enrichir l'utilisation des données pour le développement de services innovants tout en privilégiant la participation des citoyens à cette dynamique de création et d'innovation.** Le rez-de-chaussée est un lieu ouvert à tous pour présenter des projets en cours d'expérimentation, sensibiliser, exprimer des idées, découvrir..., l'étage est un espace de travail collaboratif, une plateforme de travail pour les porteurs de projets et un lieu de rencontre pour tous. Le TUBà fait intervenir les grandes entreprises, les porteurs de projets, les pôles de compétitivité, les laboratoires de recherche et les clusters et les citoyens mobilisés pour une ville de demain, collaborative, participative, co-construite...

La genèse du lieu ? Dès 2011-12, le gouvernement a incité les collectivités à se mobiliser autour de leurs données ouvertes. À Lyon, la **conjugaison de la montée en compétences** des équipes sur le sujet, le développement de la plateforme data.grandlyon.com, la prise de conscience de la masse de données détenues par les entreprises, la dynamique des pôles de compétitivité a conduit à l'émergence de l'idée d'un **lieu dédié à l'agrégation des données.**

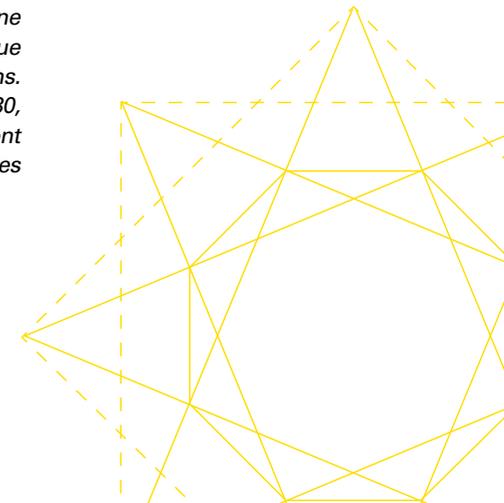
Quid des emplois ? L'économie collaborative se développe et est source d'emplois explique Léthicia Rancurel. **L'entrepreneuriat est aussi un levier d'emplois :** le TUBà soutient et accompagne les startups selon leurs besoins, celles en croissance embaucheront probablement. Les start-up viennent enrichir les produits et services de la « smart city », elles apportent de la valeur ajoutée, de l'agilité, des idées aux grands groupes... C'est le cas par exemple de la

start-up Green On qui vient de signer un contrat avec le promoteur Bouygues Immobilier pour l'exploitation d'une flotte de vélos à assistance électrique dans un éco-quartier de Toulon. Plus généralement, **les services liés à l'exploitation de données sont et seront de réelles opportunités d'emplois ou d'évolution d'emplois** (ex. expérimentation Bouygues-Véolia-la Poste en cours pour l'élaboration d'un futur quartier connecté : quel rôle pour le postier ? Comment son poste va-t-il évoluer ? Comment va-t-il pouvoir diversifier l'offre de services en augmentant sa compétitivité et son efficacité grâce au numérique (conciergerie...) ?).

Quelles sont les motivations des entreprises adhérentes au TUBà ? Elles ont la volonté de valoriser les données dont elles disposent, de tester auprès de citoyens de nouvelles idées, de repérer des startups et de collaborer avec elles afin d'exploiter une idée (« travailler avec le monde agile »), d'induire de la **porosité avec les différents métiers de la ville** afin de créer des synergies, etc. Aujourd'hui, le TUBà regroupe 9 grands groupes (Keolis, SFR, EDF, Veolia...) et une dizaine de PME, des partenaires publics, une centaine de startups, 2000 tubeurs-testeurs ; cet écosystème a vocation à s'agrandir, mais dans le cas des entreprises, le cadre est un peu plus contraint afin d'**éviter toute concurrence.** Il s'agit en revanche d'un écosystème dynamique : certaines entreprises peuvent le quitter, d'autres le rejoindre.

Quel est le taux de transformation des idées en activités ? Les porteurs de projet viennent au TUBà avant tout pour « l'effet réseau » : **rencontrer les bonnes personnes, accélérer leur projet, connaître le marché...** La structure a tout juste un an et est encore dans une période de foisonnement.

Pourquoi s'implanter à **la Part-Dieu** ? Il s'agit d'une part d'une zone de flux facile d'accès, caractéristique indispensable pour la participation des citoyens. D'autre part, c'est un quartier en mutation qui, en 2030, abritera un tiers de bureaux supplémentaires. Ce sont autant des partenaires potentiels, pouvant porter des expérimentations en lien avec les services urbains.



Liste des participants

Atelier « Entreprises et numérique »

21 janvier 2016 - Tubà Lyon

Ils ont contribué à la préparation de l'atelier :

Nicolas MILLET, Théophile TAVERNIER et Henri JACOT, membres du Conseil de développement ; Erwann LELURON (Métropole de Lyon), Lethicia RANCUREL (TUBA), Marie-Amandine VERMILLON (TUBA),

Coordination générale :

Service Participation et Implications Citoyennes – Métropole de Lyon

Animation : Julie MAUREL

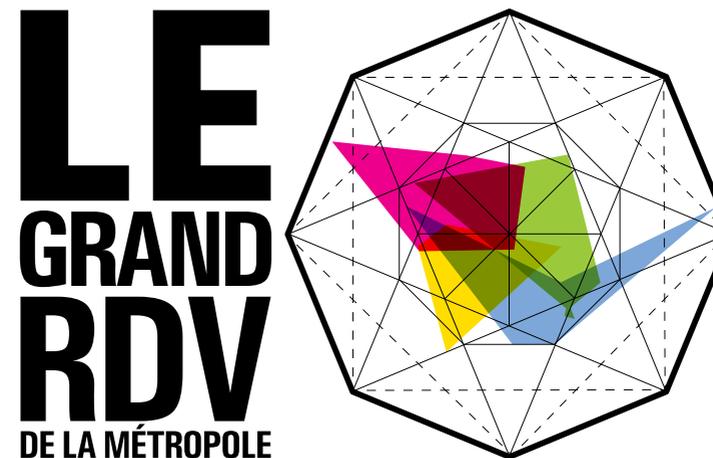
ABADIE Camille
ABEILLE Maurice
ANDREYS Celestin
BAILLY Jamy
BANIERE Thibaut
BARNAVON Pierre
BILLARD Romain
BIV Benjamin
BOUAMARA Ryan
BOURRIGAN Marie
BOYER Jillian
BROU Luc
CHAPEL Kévin
CHEVASSUS Geneviève
CHOW-PETIT Connie
CHOW-PETIT Benjamin
COMPARINI Anne-Marie
CONDAMIN Yvon
DANJEAN Nicolas
DEBRINAY Gérard
DUCCLOS Odin
ENJALBERT Vincent
FARINA Théo

FERNAGU Aude
FORZY Agathe
FORZY Edouard
GAY Kévin
HERPIN KAY Isabelle
HUET Aurore
JACOT Henri
JANUEL Caroline
JOUAS Emmanuelle
LAFFLY Paul
LE LURON Erwan
LUCIEN-BRUN Stéphanie
LUISETTI Olivier
MENASRI Akim
MERIDJAN Mehdi
MICOULOUD Caroline
MILLET Nicolas
MONNET Christophe
NGUYEN Céline
NOMINE Baptiste
OUDIN Charles
PACKA Raymond
PATRICOT Louis-Marc

PERA Simon
PIERON Philippe
RAMEAU Valentin
RANCUREL Lethicia
RICHARD Alexandre
RIGAUD Audrey
SIGNOL Marty
STANDHAFT Thomas
TANGUY Pascal
TICHADOU Thomas
TURBA Dorian
VERMILLON Marie-Amandine
VINCENT Patrick
VIVANCOS Gilles
WELKER Jacques

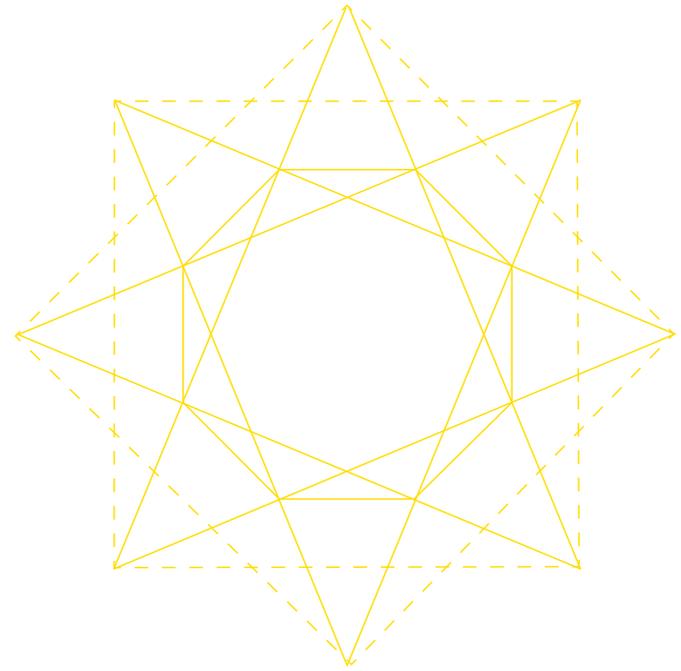
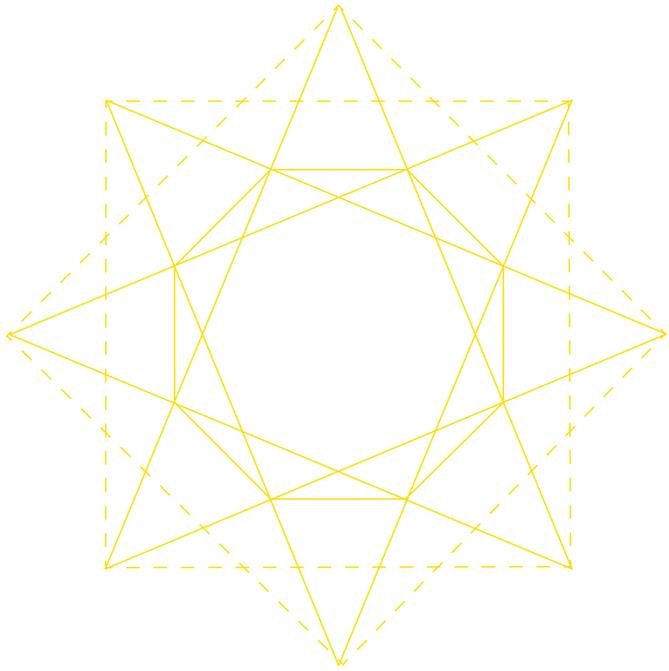
INTERVENANTS

RANCUREL Lethicia
Directrice du Tubà
TECHER Rieul
Co-fondateur La Paillasse Saône
POINSOT Lionel
Directeur ENE

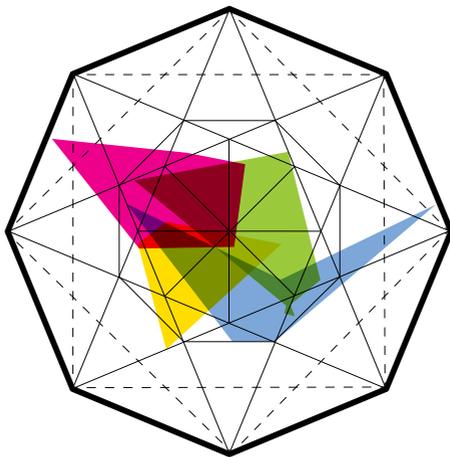


www.legrandrendezvous.millenaire3.com

Merci à tous pour votre participation !



LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



Contacts

PAR MAIL

conseildedeveloppement@grandlyon.com

LE SITE DU GRAND RENDEZ-VOUS

www.legrandrendezvous.millenaire3.com

LE SITE DU CONSEIL DE DÉV

www.cdd.millenaire3.com

Une démarche accompagnée par
**le Service Participation et
Implications Citoyennes**

Direction de la Prospective
et du Dialogue Public

Métropole de Lyon

CONSEIL DE
DEVLOP
PEMENT
GRANDLYON